

Profil des traducteurs travaillant pour la Commission européenne

Ce profil vous donnera une idée des qualités, des compétences et des qualifications exigées de nos traducteurs ainsi que des défis que ceux-ci doivent relever.

Il ne s'agit pas d'une liste officielle d'exigences requises pour un poste particulier. Vous devrez pour cela consulter l'avis de concours, l'appel à manifestation d'intérêt ou l'appel d'offres lorsque vous vous porterez candidat. Tous les concours sont organisés et publiés par l'[Office européen de sélection du personnel](#) (EPSO), qui est l'organisme chargé du recrutement du personnel pour l'ensemble des institutions de l'UE.

Votre profil

Les traducteurs de la Commission doivent traduire des textes politiques, juridiques et administratifs, ainsi que des textes destinés au web, en principe vers leur langue principale. Souvent complexes, ces textes portent sur tous les domaines d'activité de l'Union européenne (économique, financier, scientifique, technique, etc.).

Nous recherchons des **diplômés de haut niveau**, y compris des personnes titulaires de diplômes scientifiques ou de diplômes de lettres en lien avec les politiques de l'UE.

Qualifications requises

- aptitude à appréhender des questions variées, souvent complexes, à s'adapter rapidement à des situations évoluant rapidement, à gérer l'information et à communiquer efficacement;
- esprit d'initiative et imaginatif, allant de pair avec une grande curiosité intellectuelle et une forte motivation;
- capacité d'effectuer un travail cohérent, parfois dans l'urgence, aussi bien individuellement qu'en équipe, et de s'intégrer dans un milieu de travail multiculturel;
- aptitude à exercer ses fonctions selon les règles administratives propres à une grande organisation de service public.

Compétences spécifiques

Outre ces exigences minimales, valables pour tous les nouveaux venus à la Commission, quelle que soit leur spécialisation, notre profil de recrutement cible des diplômés qui possèdent – ou sont prêts à acquérir – les **compétences spécifiques** indiquées ci-dessous, et qui sont disposés à actualiser ces compétences ainsi que d'autres, aussi longtemps qu'ils resteront en service.

Compétences linguistiques

- maîtrise parfaite à tous égards, et notamment sur le plan stylistique, de la langue maternelle / langue principale;

- connaissance approfondie d'au moins deux autres langues officielles de l'Union européenne, l'une étant obligatoirement l'anglais, le français ou l'allemand.

Compétences thématiques

- bonne connaissance des domaines économique, financier, juridique, technique ou scientifique.

Compétences en matière de traduction

- capacité de comprendre les textes rédigés dans la langue source et de les restituer correctement dans la langue cible, en respectant le niveau de langue et le style correspondant à la nature du document à traduire;
- capacité d'effectuer des recherches terminologiques et factuelles rapidement et efficacement, tant dans la langue source que dans la langue cible;
- capacité de maîtriser la traduction assistée par ordinateur et les outils terminologiques, de même que l'outil bureautique.